

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
tenue le mercredi 22 août 2018, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue  
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

**Sont présents :**

**M<sup>ME</sup>** Linda Savoie directrice générale et secrétaire-trésorière

**ET**

**MM.** Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout  
Serge Deschênes représentant de Pointe-aux-Outardes  
Yoland Émond représentant de Chute-aux-Outardes  
Marcel Furlong préfet MRC de Manicouagan, observateur  
Serge Lestage représentant de Baie-Trinité  
Joseph Imbeault représentant de Ragueneau  
Yves Montigny représentant suppléant de Baie-Comeau  
Normand Morin président et représentant de Pointe-Label

**Est absent :**

Steeve Grenier représentant de Franquelin

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 Préliminaires**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 19 juin 2018

**2.0 Décisions**

Administration

- 2.1 Adoption des listes de comptes à payer n° 2018-06 et n° 2018-07 de la Régie ainsi que n° 2018-06 et n° 2018-07 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption des comptes à payer de la carte MasterCard de la Régie de juin et juillet 2018
- 2.3 Adjudication appel d'offres sur invitation n° 2018-06 – Transport des matières recyclables vers le centre de tri de Lévis

LET

- 2.4 Autorisation appel d'offres public n° 2018-02 – Recouvrement final et temporaire de la sous-cellule d'enfouissement 3A
- 2.5 Autorisation de disposer gratuitement de matières résiduelles provenant du chemin de travers de Ragueneau

**3.0 Informations**

- 3.1 Annulation de l'appel d'offres sur invitation n° 2018-05 – Installation d'une chambre de mesure en béton à la station de pompage PP-1
- 3.2 Budget 2019
- 3.3 Comité machinerie – rencontre du 30 juillet 2018
- 3.4 Réouverture de l'écocentre de Baie-Trinité
- 3.5 Demande de subvention Mamot – agent de sensibilisation
- 3.6 Fiducie postfermeture
- 3.7 Disposition carcasses d'animaux – chasse automne 2018

**4.0 Correspondance**

**5.0 Affaires nouvelles**

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 18 septembre 2018

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 18 septembre 2018

**6.0 Période de questions**

**7.0 Fermeture de l'assemblée**

## PROCÈS-VERBAL

### 1.0 PRÉLIMINAIRES

#### 1.1 **Ouverture de la séance**

Le président et représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum; il est 11 h 00.

**Approuvé séance tenante.**

Rés. 2018-65

#### 1.2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Baie-Trinité Serge Lestage, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

**Approuvé séance tenante.**

Rés. 2018-66

#### 1.3 **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 19 juin 2018**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 19 juin 2018.

**Approuvé séance tenante.**

### 2.0 DÉCISIONS

#### ADMINISTRATION

Rés. 2018-67

#### 2.1 **Adoption des listes de comptes à payer n° 2018-06 et n° 2018-07 de la Régie ainsi que n° 2018-06 et n° 2018-07 du magasin de réemploi Phase 2**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter les listes de comptes à payer n° 2018-06 de la Régie d'une somme de **435 837,17 \$** et n° 2018-06 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **79,68 \$ pour un total de 435 916,85 \$** et n° 2018-07 de la Régie d'une somme de **321 080,70 \$** et n° 2018-07 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **2 162,25 \$ pour un total de 323 242,95 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

**Approuvé séance tenante.**

Rés. 2018-68

#### 2.2 **Adoption des comptes à payer de la carte MasterCard de la Régie de juin et juillet 2018**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter les comptes à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de **308,37 \$** pour juin 2018 et d'une somme totale de **898,30 \$** pour juillet 2018 conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

**Approuvé séance tenante.**

Rés. 2018-69

#### 2.3 **Adjudication appel d'offres sur invitation n° 2018-06 – Transport des matières recyclables vers le centre de tri de Lévis**

**Attendu que** six (6) entreprises ont été invitées à soumissionner pour le transport des matières recyclables vers le centre de tri de Lévis;

**Attendu que** trois (3) entreprises ont déposé une offre;

**Attendu que** les offres reçues ont été analysées;

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Serge Lestage, il est unanimement résolu d'adjudiquer le contrat pour le transport des matières recyclables vers le centre de tri de Lévis à l'entreprise Transport Morneau inc. située au 40, rue Principale, Ste-Arsène (Québec) G0L 2K0, pour un montant de 550,00 \$, excluant les taxes et la surcharge de carburant, pour chaque transport d'une remorque chargée et ce, pour une durée de six (6) mois, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Approuvé séance tenante.**

## LET

Rés. 2018-70

### **2.4 Autorisation appel d'offres public n° 2018-02 – Recouvrement final et temporaire de la sous-cellule d'enfouissement 3A**

**Attendu que** la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) doit procéder au recouvrement final et temporaire de la sous-cellule d'enfouissement 3A;

**Attendu qu'**un appel d'offres public sera publié sur le SEAO le 27 août 2018;

**Attendu que** l'adjudication du contrat se fera en septembre 2018 et que les travaux débiteront le 24 septembre 2018;

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Linda Savoie, à procéder par appel d'offres public pour le recouvrement final et temporaire de la sous-cellule d'enfouissement 3A et que les sommes nécessaires seront puisées à même le règlement d'emprunt n° 14-02 (construction de la cellule 3).

**Approuvé séance tenante.**

Rés. 2018-71

### **2.5 Autorisation de disposer gratuitement de matières résiduelles provenant du chemin de travers de Ragueneau**

**Attendu que** des matières résiduelles se retrouvent de part et d'autres du « chemin de travers » de Ragueneau créant ainsi un dépotoir clandestin;

**Attendu que** Transformation des Métaux du Nord procédera au ramassage de ces matières résiduelles en septembre prochain, dans le cadre d'une corvée;

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'autoriser Transformation des Métaux du Nord à se départir de ces matières gratuitement au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau (LET).

**Approuvé séance tenante**

## **3.0 INFORMATIONS**

### **3.1 Annulation de l'appel d'offres sur invitation n° 2018-05 – Installation d'une chambre de mesure en béton à la station de pompage PP-1**

Linda Savoie explique aux élus n'avoir reçu aucune soumission pour cet appel d'offres. Le tout est remis à l'an prochain.

Rés. 2018-72

### **3.2 Budget 2019**

Une séance de travail est prévue à la RGMRM le 10 septembre 2018 avec l'ensemble des maires des municipalités membres.

### **3.3 Comité machinerie – rencontre du 30 juillet 2018**

Alain Hamel fait un résumé aux élus de la rencontre du comité machinerie tenue le 30 juillet dernier et répond aux questions.

### **3.4 Réouverture de l'écocentre satellite de Baie-Trinité**

Linda Savoie explique aux élus que les mesures correctives demandées ont été apportées afin de se conformer aux exigences, lois et normes.

**Attendu que** l'écocentre satellite de Baie-Trinité ne rencontrait pas les exigences que la RGMRM se doit de respecter, venant de ses différents partenaires, concernant les normes et lois exigés;

**Attendu qu'il y a eu** une interruption des opérations de l'écocentre satellite située dans la Municipalité de Baie-Trinité donnée par résolution (n° 2018-13), lors de la séance publique ordinaire des membres du conseil d'administration le 28 février dernier;

**Attendu que** l'écocentre de Baie-Trinité a apporté les mesures correctives en procédant aux modifications demandées afin de se conformer et ainsi rencontrer les exigences demandées par la RGMRM;

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu de permettre la réouverture de l'écocentre satellite de Baie-Trinité et par le fait même, la reprise de ses opérations pour l'ensemble des citoyens de Baie-Trinité. Un nouveau protocole d'entente sera signé par les deux parties.

**Approuvé séance tenante**

### **3.5 Demande de subvention Mamot – agent de sensibilisation**

Caroline Thibault explique aux élus la démarche entreprise dans le cadre d'une demande de subvention au Mamot. Les élus sont d'accord que de la sensibilisation doit être fait pour les municipalités.

### **3.6 Fiducie postfermeture**

Carolyn Thibault explique que le taux doit être révisé aux 5 ans. Un nouveau taux a été établi, soit 6,14 \$ du mètre cube. Une demande de modification du décret a été demandée. Par la suite, le calcul sera refait afin de se baser sur les bons chiffres.

### **3.7 Disposition de carcasses d'animaux**

Le service de disposition de carcasses se poursuit cette année. Un encart publicitaire sera à nouveau remis aux chasseurs lors de l'enregistrement des animaux abattus afin de s'en départir de manière adéquate et gratuitement à notre écocentre.

## **4.0 CORRESPONDANCE**

## **5.0 AFFAIRES NOUVELLES**

**5.1 Prochaine rencontre de travail** : le mardi 18 septembre 2018, à 8h.

**5.2 Prochaine séance ordinaire publique** : le mardi 18 septembre 2018, à 11h.

**6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Rés. 2018-73**

**7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE**

Le représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 15.

---

**Normand Morin  
Président**

---

**Linda Savoie, directrice générale  
et secrétaire-trésorière**